

La Fédération des Eglises protestantes de Suisse, l'Eglise catholique-chrétienne de Suisse et la Conférence des évêques suisses à l'occasion de la Journée des droits humains du 10 décembre 2016

Octobre 2016

## Entre faire et laisser-être. L'indisponibilité de la dignité humaine

Mesdames, Messieurs,  
Chères Soeurs, chers Frères,

Toute personne a une dignité qui pose des limites à notre propre conception de ce qui est faisable. Ce ne sont pas seulement les possibilités humaines qui sont des parts indissociables de tout être humain mais également ses « impossibilités ». L'idée répandue que nos connaissances scientifiques et nos conquêtes technologiques permettent tout et peuvent tout améliorer repose la question de l'indisponibilité de la dignité humaine. Les Eglises observent cette évolution avec souci.

C'est pourquoi les Eglises de Suisse ont mis cette année le thème « Indisponibilité de la dignité humaine » au cœur de leur **déclaration commune pour la Journée des droits humains du 10 décembre**. La dignité humaine doit être protégée en tout temps et sans répit. Comme personne ne peut garantir lui-même sa dignité, il faut une forme d'attention qui cherche surtout à améliorer les conditions de vie des plus pauvres et des plus faibles dans notre monde globalisé.

Nous invitons les paroisses et les fidèles à reprendre conscience de ces rapports en cette Journée des droits humains.

Vous trouvez ci-joint une déclaration sur ce thème, une pétition de l'ACAT et une recommandation de quête en faveur du travail de l'ACAT que nous vous invitons vivement à prélever.

Nous vous souhaitons un temps de l'Avent béni et de joyeuses fêtes dans vos familles et vos paroisses.

Gottfried Wilhelm Locher  
Président du Conseil de la Fédération  
des Eglises protestantes de Suisse

Mgr Harald Rein  
Eglise catholique-chrétienne  
de Suisse

Mgr Charles Morerod  
Président de la Conférence  
des évêques suisses